



En couverture

Le plan d'épargne en actions est fermé, vive le suivant !

Hériter des titres d'un PEA, automatiquement clôturé au décès du titulaire, est l'occasion de transformer un portefeuille selon sa propre logique patrimoniale. Les retraités préféreront le rendement; les plus jeunes, les valeurs de croissance.

Avec plus de 7 millions de plans d'épargne en actions (PEA) détenus actuellement par des résidents fiscaux dans l'Hexagone d'après la Banque de France, cette enveloppe s'est largement imposée dans les patrimoines financiers. Il n'est donc pas rare qu'un PEA fasse partie des actifs transmis dans le cadre d'une succession. Au décès de son titulaire, un PEA est automatiquement et définitivement clôturé. Strictement nominatif, il ne peut être ni transmis ni conservé en l'état. L'ensemble des titres détenus est alors transféré sur un compte titres ordinaire, ouvert au nom de la succession. Les héritiers doivent ensuite s'accorder sur le devenir de ces titres : ils peuvent décider de les conserver ou bien de les vendre.

Mécanisme fiscal spécifique

En cas de cession immédiate, le produit de la vente est réparti au prorata des droits de chacun dans la succession. A l'inverse, si les héritiers décident de les conserver, toute vente ultérieure donnera lieu à une imposition des plus-values soit au prélè-

vement forfaitaire unique à 31,4% par défaut, ou bien au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas, les plus-values seront calculées à partir de la valeur retenue dans la déclaration de succession. Dans le détail, le décès du titulaire du plan entraîne un mécanisme fiscal spécifique. D'un côté, les gains accumulés depuis l'ouverture du PEA bénéficient d'une exonération totale d'impôt sur le revenu, quelle que soit l'ancienneté du produit, y compris lorsque celui-ci a été ouvert depuis moins de cinq ans. De l'autre, les prélèvements sociaux, au taux de 18,6%, restent dus sur l'ensemble des gains. Le calcul se fait sur la valorisation du PEA réalisée au jour du décès. Mais en vertu « de l'article 759 du Code général des impôts, les héritiers peuvent demander que la moyenne des 30 derniers cours de Bourse précédant le décès soit retenue, si cette option est plus favorable », indique Samy Ouardini, cofondateur de la société de gestion Ramify. Les prélèvements sociaux dus constituent un passif au sein de la



“Privilégiez des valeurs dites de qualité, dont la valorisation est devenue attractive.”

LAURENT CHAUDEURGE, membre du comité d'investissement de BDL Capital Management.

succession, déductibles de l'actif taxable, ce qui diminue mécaniquement la base de calcul des droits de succession. Après prise en compte de ces prélèvements, la valeur nette du PEA est intégrée à l'actif successoral du défunt pour son montant au jour du décès. Point important : si le PEA est en perte à cette date – c'est-à-dire qu'il affiche une valorisation inférieure au total des versements réalisés – ni impôt ni prélèvements sociaux ne sont à régler. En revanche, cette moins-value ne sera pas récupérable fiscalement par les héritiers. « Il est toutefois possible de reporter les moins-values réalisées entre le jour du décès et celui de la vente », précise Samy Ouardini. Ce qui permet d'optimiser la gestion fiscale des opérations postérieures à l'ouverture de la succession.

Une dizaine de lignes

Au-delà de ces aspects fiscaux, recevoir un PEA ne se limite pas à percevoir un capital, c'est aussi découvrir un portefeuille de titres construit selon une logique qui n'est pas nécessairement celle de celui qui en hérite. Ce portefeuille peut présenter une forte préférence nationale, une concentration sectorielle ou une stratégie d'investissement figée dans le temps. Il n'est pas rare, par exemple, de retrouver des PEA composés de quelques grandes entreprises tricolores emblématiques comme TotalEnergies ou Orange, conservées pendant des années sans arbitrages significatifs. Cette concentration constitue souvent le premier point d'attention car un PEA avec peu de ►►►

Une poche pour les petites valeurs européennes

Plan d'épargne en actions consacré aux petites et moyennes entreprises, le PEA-PME est une déclinaison du PEA classique, créée pour orienter l'épargne des particuliers vers le financement des PME et des entreprises de taille intermédiaire européennes. Son fonctionnement fiscal

est très proche de celui du PEA traditionnel. Après cinq ans de détention, les gains (dividendes et plus-values) sont exonérés d'impôt sur le revenu, seuls les prélèvements sociaux restent dus. D'après les statistiques de la Banque de France, le PEA-PME est encore relativement peu répandu, avec environ

300 000 plans ouverts, malgré un plafond de versement plus élevé que celui du PEA classique : 225 000 euros contre 150 000 euros. Et il est tout à fait possible de détenir simultanément un PEA et un PEA-PME, à condition de respecter le plafond global de 225 000 euros pour les deux enveloppes. ■

En couverture

►►► lignes peut s'avérer risqué. En effet, le risque spécifique – lié à une société ou à un secteur – est considéré comme dangereux par de nombreux professionnels. Par exemple, une annonce défavorable sur une évolution réglementaire ou un événement géopolitique imprévisible peuvent affecter de manière disproportionnée la valorisation globale du portefeuille. Dès lors, la diversification apparaît comme une nécessité : il s'agit de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier pour réduire les risques.

Mais diversifier ne signifie pas multiplier les lignes sans cohérence. Il s'agit au contraire de construire une allocation équilibrée, en tenant compte à la fois des zones géographiques, des secteurs d'activité et des styles d'investissement, à travers une dizaine de valeurs, comme le recommandent les spécialistes. Dans le cadre d'un PEA, cette diversification peut s'appuyer sur l'ensemble des actions d'entreprises cotées de l'Union européenne, pour bénéficier de nombreuses opportunités d'investissement en dehors du seul marché boursier français.

La défense incontournable

Compte tenu de la crise au Moyen-Orient et de ses répercussions sur les marchés financiers, il est recommandé d'adopter actuellement une approche d'investissement prudente. « *Privilégiez des valeurs dites de qualité dont la valorisation est devenue attractive ces derniers mois* », conseille Laurent Chaudeurge, membre du comité d'investissement de BDL Capital Management. Concrètement, il s'agit de cibler des entreprises affichant une rentabilité élevée, un faible endettement et des bénéfices réguliers, disposant d'activités résilientes, capables de générer des revenus stables, à l'image de L'Oréal ou d'Air liquide.

Les incertitudes du contexte économique actuel sont aussi l'occasion de prendre position sur des secteurs considérés comme défensifs, tels que les services aux collectivités, l'agroalimentaire et la pharmacie. Ces activités présentent plusieurs atouts : une forte visibilité sur les revenus ainsi qu'une capacité à distribuer des dividendes attractifs

10 titres à surveiller

NOM (CODE ISIN)	COURS (EN EUROS)	PERFORMANCE (SUR UN AN)	COMMENTAIRES
Engie (FR0010208488)	28,28	+62,3%	Le fournisseur énergétique est bien positionné pour bénéficier de la hausse des prix liée aux tensions géopolitiques.
Orange (FR0000133308)	17,65	+53,15%	Grâce à ses flux de trésorerie stables, l'opérateur télécoms offre un potentiel de croissance durable et un dividende élevé.
Airbus (NL0000235190)	165,92	+18,01%	Le géant de l'industrie aéronautique fabrique également des avions militaires, avec des perspectives de croissance.
Safran (FR0000073272)	270	+17,34%	L'activité du constructeur de moteurs d'avions est soutenue par le dynamisme de l'aéronautique et de la défense.
Eurofins Scientific (FR0014000MR3)	61,8	+14,74%	Le géant français des analyses profite de la demande croissante en diagnostics liés à la santé et à l'environnement.
Air liquide (FR0000120073)	188,36	+5,56%	Connu pour sa régularité, le producteur de gaz industriels est une référence pour les investisseurs à long terme.
L'Oréal (FR0000120321)	377,45	+0,87%	Avec sa diversification géographique, le numéro un mondial des cosmétiques résiste aux cycles économiques.
Rheinmetall (DE0007030009)	1319,2	-4,85%	En forte hausse ces dernières années, le leader allemand de la défense tire parti de l'augmentation des budgets militaires.
Danone (FR0000120644)	67,56	-9,65%	Le groupe agroalimentaire a une capacité à distribuer des dividendes, même en période de ralentissement économique.
Sanofi (FR0000120578)	80,08	-13,3%	Faible endettement, rendement attractif : l'entreprise pharmaceutique française est une valeur de choix.

COURS ET PERFORMANCES ARRÊTÉS AU 24/04/2026.

et réguliers. Quant aux valeurs de défense, elles sont devenues incontournables dans un portefeuille diversifié, malgré la forte progression de leur cours de Bourse. Dans un environnement marqué par l'intensification des tensions internationales et la hausse des budgets militaires en Europe, ces entreprises devraient continuer de bénéficier de perspectives de croissance soutenues. Des acteurs comme l'industriel Rheinmetall en Allemagne illustrent cette dynamique, profitant d'une demande accrue pour leurs équipements et technologies.

Horizon d'investissement

Il reste toutefois essentiel de rappeler que les choix d'allocation doivent avant tout s'inscrire dans une logique personnelle et dépendre de l'horizon d'investissement de chacun. Ainsi, un retraité héritant

d'un PEA pourra privilégier des valeurs de rendement, offrant des dividendes réguliers et prévisibles. A l'inverse, un investisseur plus jeune s'orientera davantage sur des valeurs de croissance, afin de bénéficier d'un potentiel de plus-values plus élevé sur la durée, en contrepartie d'une volatilité accrue.

En définitive, tout l'enjeu consiste à transformer cet héritage en un portefeuille cohérent avec ses propres objectifs patrimoniaux, son profil de risque et son horizon de placement. Une telle démarche suppose à la fois discipline, capacité d'analyse et vision de long terme afin d'arbitrer efficacement entre sécurité, rendement et potentiel de croissance. En plus d'un capital, un plan d'épargne en actions est aussi un moyen de transmettre la passion de la Bourse en héritage, en quelque sorte...

Romain Thomas ►

